

Formulaire de dépôt de projet | Budget participatif 2026

Porteur du projet

Nom _____ Téléphone _____
Nom du parent/tuteur _____ Téléphone du parent _____
Adresse _____
Courriel _____ ☐ J'ai au moins 12 ans

Description du projet

La Municipalité se réserve le droit de modifier les textes pour une présentation uniforme et équitable de l'ensemble des projets.

NOM du projet _____

DESCRIPTION (décrivez le projet et joignez si possible un visuel le représentant)

BÉNÉFICES (décrivez les avantages de ce projet pour la communauté)

LOCALISATION envisagée (indiquez précisément le lieu public envisagé sur le territoire de Mont-Blanc)

ESTIMATION DES COÛTS associés à la réalisation de ce projet (enveloppe globale de 25 000 \$)

Coût total estimé _____ \$ Coût inconnu ☐

DESCRIPTION DES COÛTS (détaillez les frais de matériel, frais d'opération annuels, livraison, installation, etc.)

Consentement et signature

Je soussigné(e), _____, déclare être l'auteur du projet soumis. J'ai lu les critères d'admissibilité établis pour la présentation du projet. Je reconnais que la Municipalité de Mont-Blanc peut modifier les textes et que, dans le cas d'un changement majeur et si le temps consenti le permet, les modifications me seront communiquées.

Signature _____ Date _____

Signature du parent / tuteur _____ Date _____

☐ Je joins à ce formulaire des documents complémentaires (visuel, photo, image, croquis, détail des coûts, etc.)

Vous devez soumettre le présent formulaire de dépôt de projet **au plus tard le 31 décembre 2026** à la Municipalité

- Par courrier électronique : communications@mont-blanc.quebec
- À la réception de l'hôtel de ville : 100, place de la Mairie
- À la Bibliothèque du Lac : 64, rue de la Culture
- Par la poste : 100, place de la Mairie, Mont-Blanc (Québec) J0T 2G0

Critères d'admissibilité des projets

Orientations stratégiques

Le projet doit s'inscrire dans l'une des aspirations de la Planification stratégique de la Municipalité, soit *Harmoniser le développement du territoire et la protection de l'environnement*, *Assurer la qualité et la pertinence de notre offre de services*, *Faciliter la mobilité active* et *Favoriser la participation citoyenne*.

Administration

- Relever des compétences de la Municipalité.
- Être réalisé sur une propriété municipale.
- Servir l'intérêt collectif (pas un intérêt privé).
- Déposé à titre individuel (un seul projet par personne).
- Proposé par une personne résidant à Mont-Blanc, âgée de 12 ans et plus.
- Ne pas être soumis par un élu, un employé municipal, un organisme ou une entreprise privée.
- La planification et la réalisation doivent débuter dans les deux ans suivant l'annonce des résultats du vote citoyen.
- Être géré entièrement par la Municipalité.
- Avoir une durée de vie minimale de trois ans.
- Être décrit suffisamment clairement pour permettre l'analyse juridique, technique et financière.
- Ne pas contenir d'éléments discriminatoires, diffamatoires ou religieux.

Techniques

- Ne pas nécessiter l'acquisition d'un terrain, d'un local ou d'un immeuble.
- Le financement ne doit pas concerner uniquement l'étude du projet.

Financiers

- Représenter une dépense en investissement durable (aménagement ou équipement).
- Ne pas être déjà en cours d'exécution.
- Aucune dépense engagée avant l'adoption du projet ne sera couverte.
- Respecter le budget maximum de 25 000 \$.
- Les bénéfices ne doivent pas être privatisés.
- Les frais de fonctionnement annuels ne doivent pas dépasser 5 % (maximum 1250 \$) du montant investi.
- Le projet doit être accessible gratuitement à la population.

Réservé à l'administration Date de réception du formulaire _____ Commentaires _____
